

Relevé de conclusions du Conseil documentaire du 3 juillet 2019

10h00 à 12h30

Bibliothèque Campus La Garde – Salle recherche

Membres présents

M. Xavier LEROUX, Président de l'UTLN ; Mme Marion ASTIER, Personnel BIATSS ; Mme Françoise BERNARDI, Personnel scientifique des bibliothèques ; Mme Coralie DUNAN, Personnel scientifique des bibliothèques ; Mme Sarah HURTER, Directrice SCD de Nice ; Mme Christine LEROUX, Enseignant-chercheur ; M. Yannick PERROT, Personnel BIATSS, Mme Claire REMOND, Bibliothécaire ; Mme Clara GALLIANO), représentante titulaire des étudiants ; M. Daniel EYMARD, Directeur du SCBU.

Excusés

M. Johann BERTI, Directeur du SCD Aix-Marseille (pouvoir à Sarah HURTER); M. Christian GERINI, Enseignant-chercheur. M. Sandro VAIENTI, Enseignant-chercheur ; Mme Emmanuelle NIGRELLI, Enseignant-chercheur ; M. Nicolas HUCHET, Enseignant-chercheur (pouvoir à Christine Leroux). Mme Kelly Bonhomme, étudiante (pouvoir à Clara GALLIANO)

1. Validation du relevé de conclusions du Conseil documentaire du 29 novembre 2018

Validation à l'unanimité

2. Présentation du rapport d'activités 2018 et validation

Le rapport est présenté par Daniel Eymard. Un focus particulier est fait cette année sur les projets importants et nombreux conclus en 2018 (SGBM, site web, horaires d'ouverture, aménagements de salles) démontrant l'engagement remarquable de l'équipe du SCBU. Les projets d'aménagement sont précisés par Coralie Dunan pour la Garde et Françoise Bernardi pour le centre-ville.

Le Président interroge sur l'utilisation actuelle des nouvelles salles à pédagogie innovantes (SPI) et pointe l'objectif d'un usage optimal dans l'avenir, en phase avec les projets pédagogiques.

C. Dunan indique que la SPI de la Garde est actuellement en test par des enseignants impliqués dans la PI et par les bibliothécaires pour la méthodologie. F. Bernardi indique que celle du Droit est gérée par l'UFR et semble faire pour le moment l'objet d'un usage assez traditionnel.

Le Président souligne la nécessité de promouvoir ces salles auprès de la communauté et d'une valorisation auprès des médias par une inauguration conjointe des deux SPI.

Validation du rapport à l'unanimité

3. Evaluation de l'extension des horaires d'ouverture et avis sur la poursuite de cette politique

Sur la base des documents un rappel est d'abord fait du projet d'expérimentation approuvé en CA (CA-2017-64). L'expérimentation (1/10/2018 – 25/5/2019) est relatée en présentant des données synthétiques de fréquentation et de moyens ainsi qu'un bilan de l'enquête auprès des personnels volontaires et non volontaires par un groupe de travail du SCBU, auquel ont participé Yannick Perrot et Claire Rémond représentants au conseil documentaire. Enfin un « sondage » par des étudiants

du Master « Economie et gouvernance des risques » a été coordonné par M. Kocoglu, pour évaluer le ressenti des usagers.

L'expérimentation apparaissant satisfaisante pour l'ensemble des acteurs concernés, les cinq propositions suivantes sont présentées au conseil :

1. Pérenniser le dispositif dans ses grands principes votés en CA en 2017
2. Consolider le volontariat en proposant aux personnels contractuels la possibilité de bénéficier d'une compensation financière, comme le personnel titulaire
3. Entériner une fermeture de la BU Droit à 20h25 au lieu de 20h30 pour tenir compte des problématiques liées à la sécurité
4. Revenir à l'amplitude horaire 8h/19h pour le personnel BU, ce qui permet de pérenniser un horaire intermédiaire à 19h
5. Adapter la période d'horaires étendus aux usages, par un suivi de la fréquentation et en fonction des calendriers de formations (périodes pédagogiques, sessions d'examen, stage...) et des périodes de fermeture, de jours fériés... Le calendrier d'ouverture des bibliothèques est chaque année soumis au vote du conseil documentaire.

Sarah HURTER relate l'expérience niçoise (fermeture à minuit et ouverture le dimanche). Le Président émet des réserves sur la proposition de fermeture à 20h25 qui devra être revue notamment avec M. FORNIELES.

A l'exception de cette réserve, les propositions sont votées et approuvées à l'unanimité.

4. Prêt de matériel : mise à jour charte et règlement

Ajourné suite à une demande de délai par la DAJI.

5. Information sur la politique documentaire dans le cadre de l'association AMPM

Le Powerpoint présenté à Marseille lors de la dernière réunion de l'association est projeté en séance, indiquant les 5 axes de travail 2018-2022. L'activité déjà réalisée par le GT sur la formation des usagers est présenté par Marion Astier, notamment la réponse à l'appel à projet sur la réussite en licence Eurek@doc.

6. Coût de la formation et de la certification Voltaire

Sur la base du document joint, M-Catherine Cadet rappelle le fonctionnement de l'abonnement Voltaire en 2019-2020, module pour l'amélioration de l'orthographe des étudiants. Il comporte deux temps : l'entraînement et la certification.

L'accès à l'entraînement est géré et financé de façon mutualisée par le SCBU pour les composantes de l'université. Le SCBU assure la coordination de la certification avec le fournisseur selon le circuit indiqué dans le document, mais pas l'organisation de l'épreuve ni le financement. Le Président indique que la gouvernance sollicitera la CFVU pour la définition de solutions adaptées et globales concernant la certification et son paiement.

L'ensemble de ces dispositions est validé à l'unanimité.

7. Questions diverses

Christine LEROUX indique une impossibilité d'accès à ACS. C. Rémond indique que l'abonnement est toujours actif. Elle va résoudre cette question.

C. Rémond relate l'inquiétude de personnels en raison de la mutation de Philippe Combot, actuel responsable du système de gestion du SCBU. D. Eymard confirme son remplacement par un contractuel en septembre.